

CHARTE QUALITE SOURCE FORMATION

La politique qualité de l'organisme de formation professionnel continue **SOURCE FORMATION** s'appuie sur les valeurs communes de notre équipe :

- L'accompagnement humain et de qualité par des professionnels de terrain, experts dans leur domaine de compétences,
- En déployant des méthodes pédagogiques orientées vers l'opérationnel,
- En s'assurant d'un respect individuel et d'une écoute active des commanditaires, financeurs et stagiaires garantis par le développement de relations professionnelles ainsi que par le respect de la confidentialité des données,
- Par la transmission des savoirs et expériences,
- Au travers d'objectifs de progression des compétences dans le but d'améliorer la qualité de la prise en charge dans le secteur médico-social.

Elle est construite autour de 6 critères, conformément au décret du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle :

- 1° Informer des prestations proposées, les commanditaires, financeurs dans les meilleurs délais.
- 2° Analyser les besoins, définir des objectifs, concevoir et proposer des prestations en les adaptant aux publics bénéficiaires, aux professionnels en situation de handicap,
- 3° Adapter aux publics bénéficiaires l'accueil, les prestations d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
- 4° Corréler les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre,
- 5° S'assurer de la qualification et du développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations,
- 6° Réaliser une veille règlementaire, technique et pédagogique dans le champ de compétences de la formation du secteur médico-social et actualiser nos documents qualité ;
- 7° Recueillir et prendre en compte les appréciations et réclamations formulées par les parties prenantes, réaliser des questionnaires de satisfaction, analyser ces documents et mettre en place des actions d'amélioration.